

SESSION 2023

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE**

Section : GÉNIE CIVIL

Option : CONSTRUCTION ET ÉCONOMIE

EPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE

Durée : 5 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	3010J	102	7398

SOMMAIRE du DOSSIER TECHNIQUE et PÉDAGOGIQUE

DOCUMENTS TECHNIQUES	Repère	Page
Présentation du projet	DT 1	2
Plan de masse	DT 2	2
Façades	DT 3	3
Plan de niveau RdC	DT 4	4
Plan de niveau R+1	DT 5	5
Calepinage des façades	DT 6	6

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES	Repère	Page
Présentation famille des métiers	DP 1	7
Compétences communes en classe de 2 nd e famille des métiers	DP 2	7
Exemples d'activités proposées en fonction des ouvrages	DP 3	8
Extrait du référentiel du Bac. Pro. TEB, option A – Détails des activités	DP 4	9
Extrait du référentiel du Bac. Pro. TEB, option B – Détails des activités	DP 5	10
Extrait du référentiel du Bac. Pro. TGT – Détails des activités	DP 6	11
Extrait du référentiel du Bac. Pro. TEB, option B – Compétence 3.4	DP 7	12
Évaluation 01 - TEBEE	DP 8	12
2 copies significatives d'élèves	DP 9	14
Bilan de compétences – Évaluation n°01	DP 10	16
Calendrier des PFMP	DP 11	17
Extrait du programme de Français	DP 12	17
Extraits référentiels Épreuve E31	DP 13	18
Vade-mecum Co-intervention	DP 14	19
Glossaire	DP 15	20

DOSSIER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Ce dossier technique et pédagogique sert de support au SUJET

Construction de locaux scolaires et d'un amphithéâtre



DT 1 : Présentation du projet

IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION

Le présent dossier a pour objet la construction d'un amphithéâtre et de locaux scolaires de l'Institution Notre Dame, située à CHARTRES (28).

La présente opération se décompose en 18 lots :

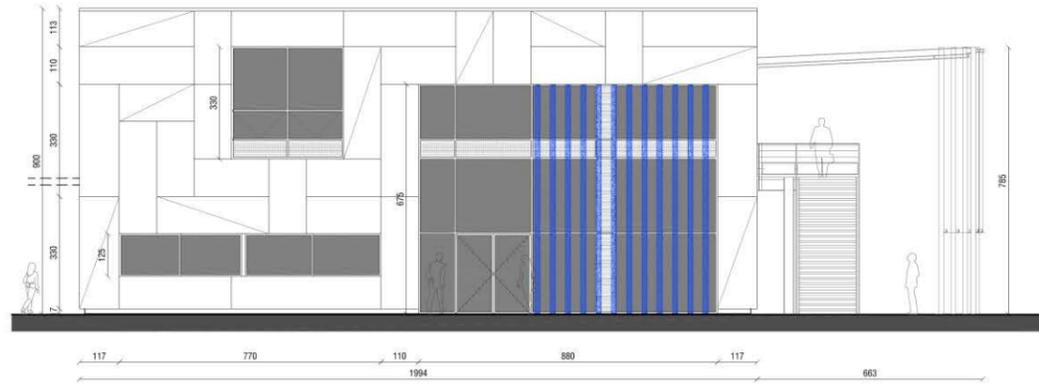
- Lot 01 : VRD
- Lot 02 : Fondations spéciales
- Lot 03 : Gros Œuvre
- Lot 04 : Charpente bois
- Lot 05 : Métallerie
- Lot 06 : Étanchéité
- Lot 07 : Vêture Façade
- Lot 08 : Menuiseries extérieures
- Lot 09 : Menuiseries intérieures
- Lot 10 : Cloisons - Doublages
- Lot 11 : Carrelage
- Lot 12 : Sols souples
- Lot 13 : Peinture
- Lot 14 : Faux plafonds
- Lot 15 : Plomberie – Chauffage – Ventilation
- Lot 16 : Électricité CFO / CFA
- Lot 17 : Ascenseur
- Lot 18 : Clôture

Le bâtiment est soumis à la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP) de la classification suivante :
3ème catégorie, type R : Établissement d'enseignement et de formation

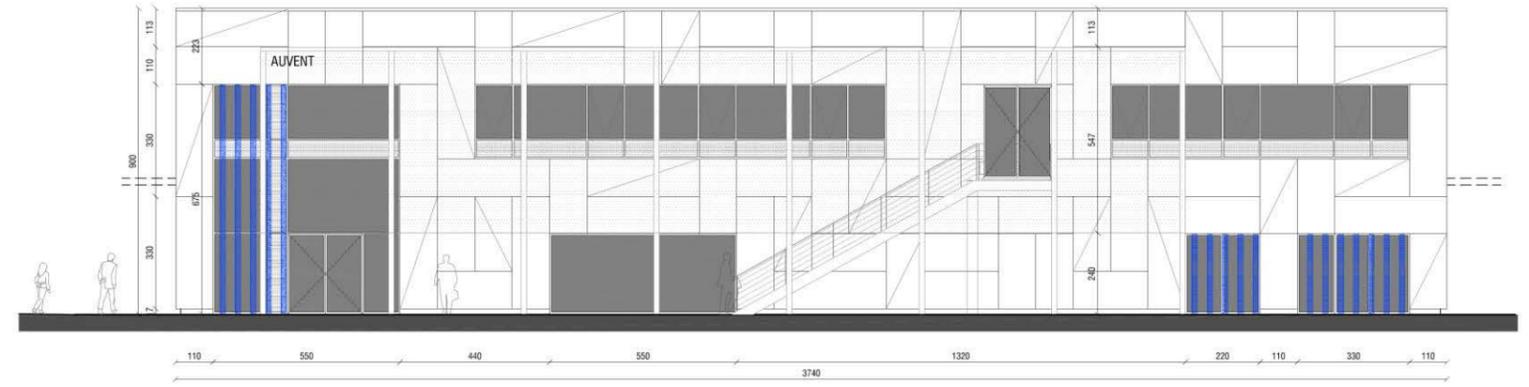
DT 2 : Plan de masse



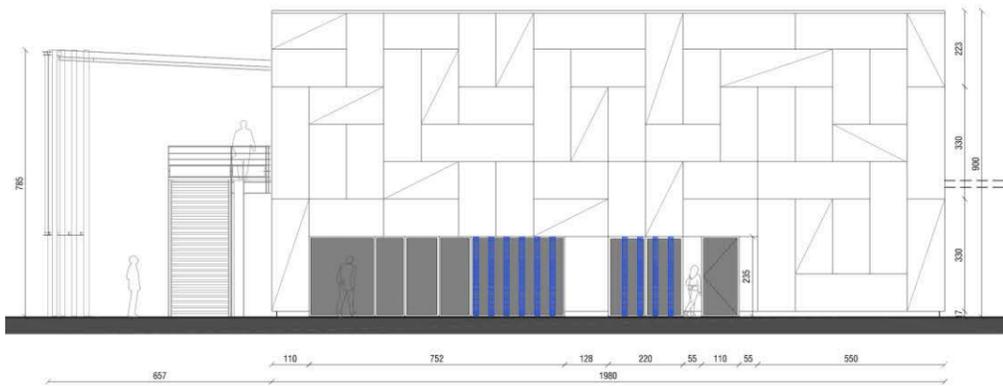
DT 3 : Façades



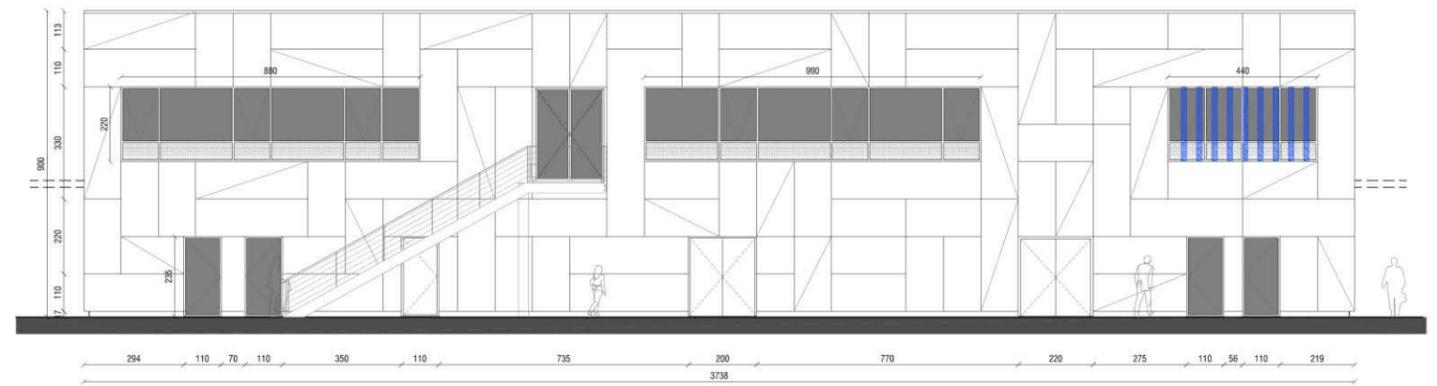
FACADE NORD SUR PARVIS



FACADE OUEST

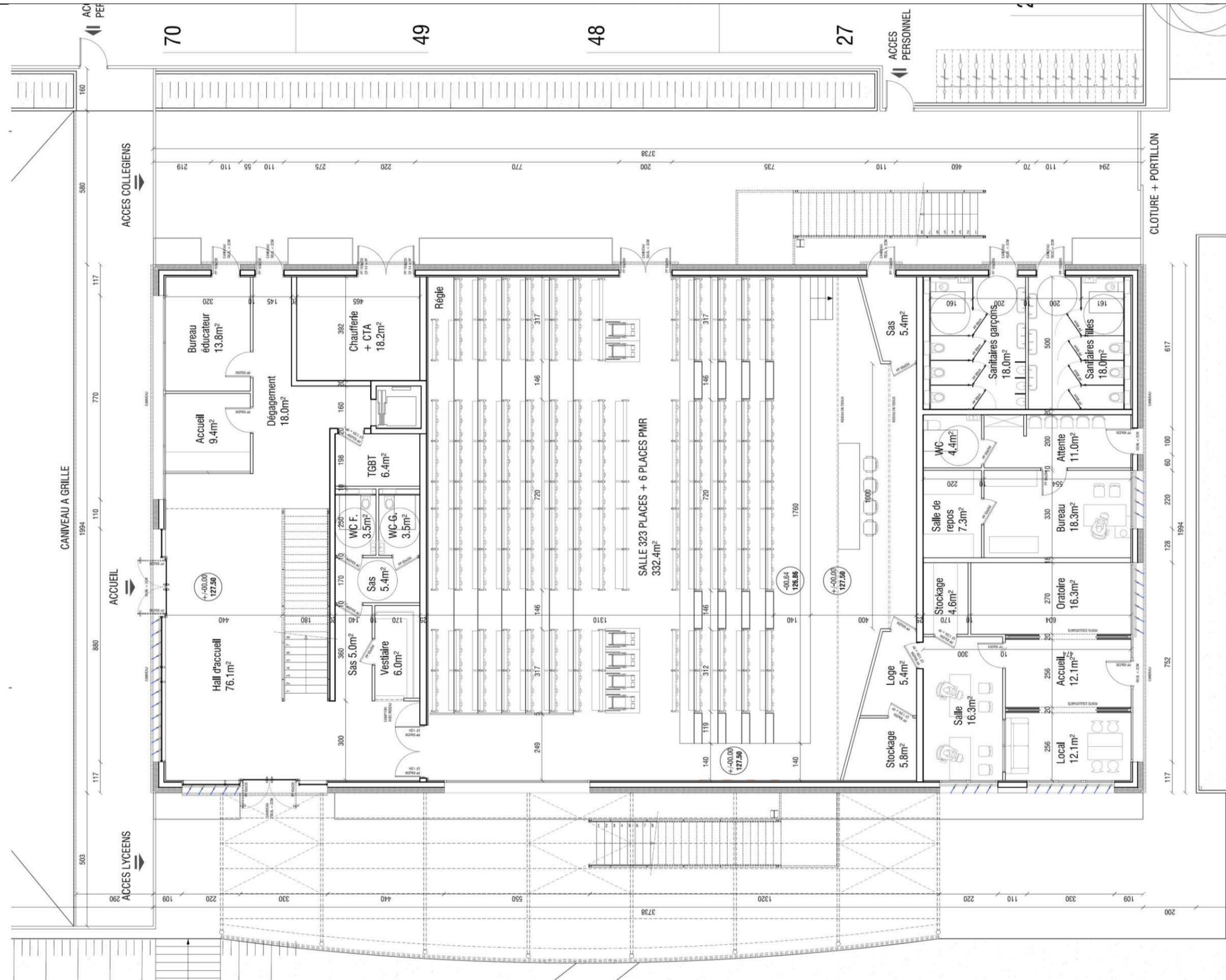


FACADE SUD



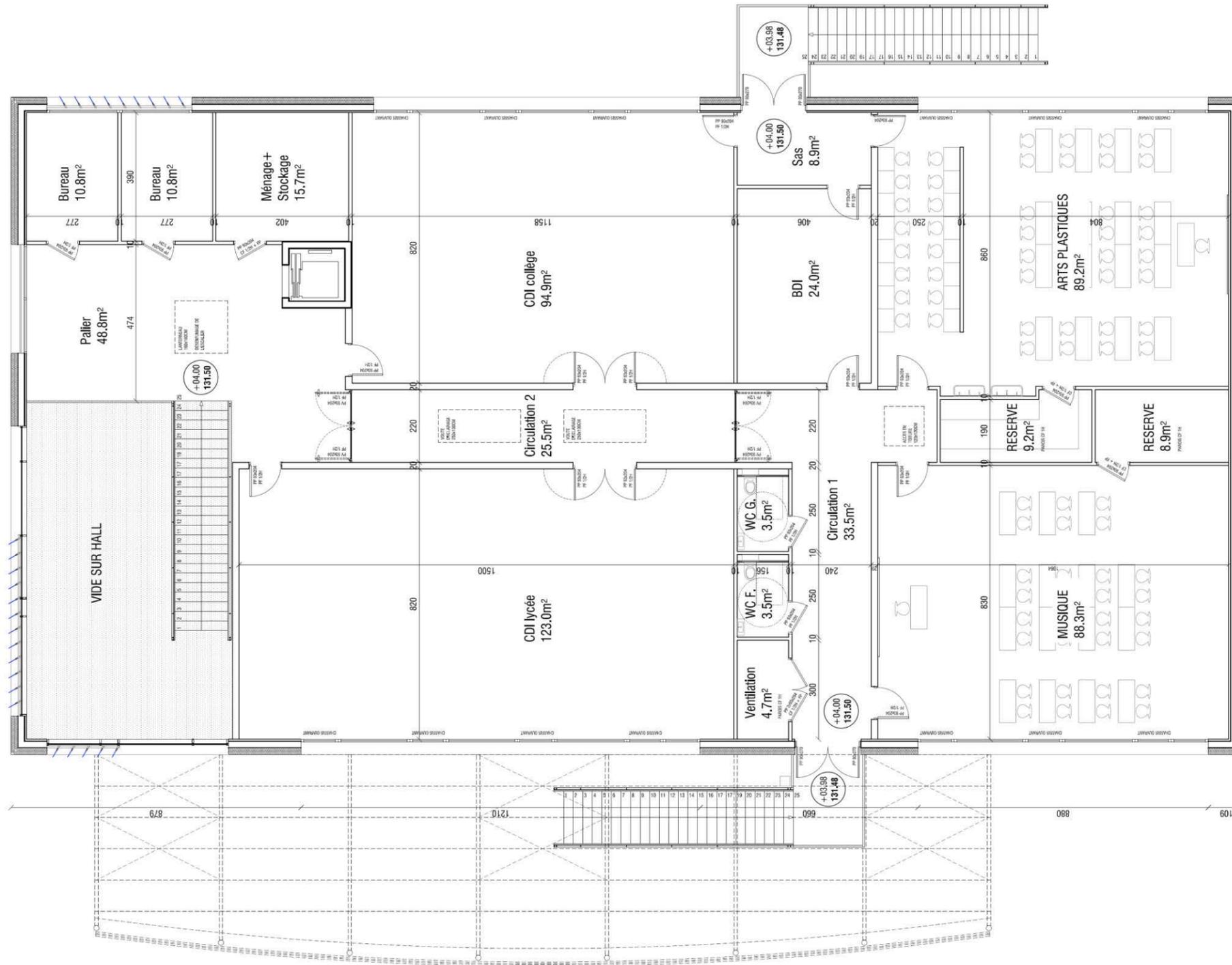
FACADE EST

DT 4 : Plan de niveau – RdC

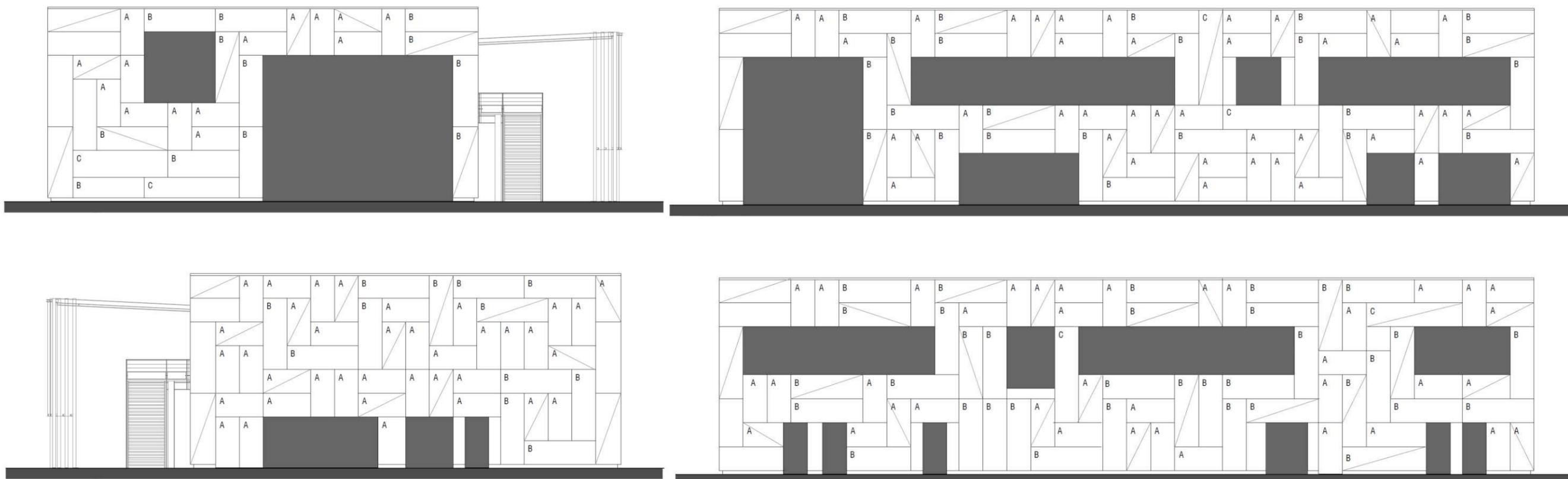


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

DT 5 : Plan de niveau – R+1



PLAN DU R+1



PRINCIPE DE CONCEPTION DU CALEPINAGE DE LA VETURE

Dimension des panneaux horizontaux ou verticaux:

Panneaux A - 110x220

Panneaux B - 110x330

Panneaux C - 110x440

DP 1 : Famille des métiers EMNB

Présentation de la famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment (EMNB)

Le baccalauréat professionnel est un diplôme de l'Éducation nationale certifiant des compétences pour occuper des emplois de niveau IV dans des métiers bien identifiés.

La formation est à la fois générale et professionnelle. La professionnalisation est progressive tout au long des trois années du cycle de formation. Elle repose sur le principe de l'alternance avec une part importante de périodes de formation en milieu professionnel complétant la formation en établissement dans des espaces pédagogiques de professionnalisation (plateaux techniques, magasins pédagogiques, espaces administratifs, restaurants et cuisines d'application, entrepôts pédagogiques, etc.).

Afin de mieux l'accompagner dans son parcours, l'élève accède à une seconde « famille de métiers ». Ainsi, il est formé à tout un champ professionnel et fait le choix d'une spécialité de bac professionnelle de cette famille à la fin de la seconde.

L'organisation par famille de métiers en classe de seconde propose ainsi un cadre sécurisant. Il permet aux élèves déjà décidés de consolider leur choix et donne à ceux qui hésitent et aux plus indécis l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations.

Dans la perspective d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'études réfléchies, chaque élève est ainsi accompagné dans la construction d'un projet professionnel personnalisé lui permettant de préparer son parcours de formation.

La classe de seconde « famille de métiers » permet de professionnaliser le jeune en lui faisant acquérir des compétences professionnelles communes aux spécialités qui la constituent. Plus encore, la découverte de cet éventail de métiers enrichira son métier futur ainsi mieux contextualisé par des métiers connexes.

Liste des spécialités de la famille des métiers EMNB

- Technicien géomètre-topographe (TGT)
- Technicien d'études du bâtiment :
 - o Option A : études et économie (TEBEE) ;
 - o Option B : assistant en architecture (TEBAA).

DP 2 : Compétences communes en classe de 2nde famille des métiers

Extrait du vademecum "Ressources pour la classe de seconde professionnelle - Famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment » :

Compétences communes		Proposition de compétences communes développées en classe de seconde	
C1 : S'INFORMER, COMMUNIQUER	1.1 Participer à un travail collectif	1.1.1 Situer ses fonctions et ses responsabilités dans l'entreprise	
		1.1.2 Mettre ses compétences au service du collectif de travail	
		1.1.3 Identifier les partenaires, leurs fonctions et leurs missions	
1.2 Collecter et gérer les informations		1.2.1 Rechercher des informations, identifier leurs sources et apprécier leur pertinence	
1.3 Communiquer oralement et par écrit		1.3.1 Réaliser oralement ou par écrit le compte-rendu d'une activité	
		1.3.2 Choisir et utiliser l'outil de communication approprié	
C2 : ANALYSER	2.1 Analyser un dossier	2.1.1 S'approprier le contenu d'un dossier	
		2.1.2 Identifier les interventions et travaux à réaliser	
		2.1.3 Prendre en compte les contraintes du projet	
2.2 Proposer des choix techniques, numériques et graphiques		2.2.1 Identifier les données nécessaires à l'activité	
		2.2.2 Hiérarchiser les critères de choix	
		2.2.3 Choisir les données numériques ou graphiques	
C3 : PRODUIRE	3.1 Effectuer un relevé d'ouvrage	3.1.1 Identifier les ouvrages ou les espaces à relever	
		3.1.2 Réaliser un croquis à main levée	
	3.2 Effectuer des mesures, lever et implanter		3.2.1 Effectuer les mesures et leur contrôle
			3.2.2 Saisir les données
			3.2.3 Matérialiser les points ou les ouvrages
	3.3 Exploiter des mesures ou données de terrain		3.3.1 Vérifier la cohérence des mesures ou données
			3.3.2 Traiter les mesures ou données
			3.3.3 Contrôler la cohérence des résultats
	3.4 Élaborer un document écrit		3.4.1 Rédiger une notice descriptive, renseigner un formulaire
	3.5 Traduire graphiquement une solution technique ou architecturale		3.5.1 Élaborer un dessin de détail à main levée
3.5.2 Modéliser tout ou partie du projet			
3.5.3 Élaborer un document complémentaire de définition du projet			
3.6 Effectuer des estimations, des calculs		3.6.1 Établir un avant-métré ou un métré	
		3.6.2 Établir un estimatif	
		3.6.3 Effectuer des calculs professionnels	
3.7 Prévoir les moyens adaptés aux besoins		3.7.1 Identifier les besoins en matériel et matériaux	
C4 : CONTRÔLER	4.1 Ordonner et actualiser un dossier	4.1.1 Classer les différents documents du dossier	
		4.1.2 Vérifier la mise à jour du dossier en fonction de son évolution	
	4.2 Vérifier les matériels et la conformité des ouvrages		4.2.1 Préparer son intervention et vérifier la conformité des ressources
			4.2.2 Respecter les procédures qualité, de la conception à la livraison des ouvrages

DP 3 : Exemple d'activités proposées en fonction des ouvrages

SUPPORT PÉDAGOGIQUE			
Commerces et bureaux LE PATIO - 195 chemin de l'Estagnol – 83260 LA CRAU			
 <p>Projet LE PATIO</p>			
LES SPÉCIALITÉS DE BACCALAURÉAT			
LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE	TEB		TGT
	Option A: EE	Option B: AA	
	ÉLÉMENTS D'OUVRAGES ÉTUDIÉS		
	LA NOTICE PMR LES TOITURES TERRASSES LES MENUISERIES EXTÉRIEURES	NOTICE ARCHITECTURALE LES CLOISONS LES REVÊTEMENTS DE SOLS	LE PLU LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
			
LES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES	<p>Séquence 1 : Comment identifier son intervention ?</p> <p>C1.1.1 Situer ses fonctions et ses responsabilités dans l'entreprise</p> <p>C1.1.2 Mettre ses compétences au service du collectif de travail</p> <p>C1.1.3 Identifier les partenaires, leurs fonctions et leurs missions</p> <p>C2.1.2 Identifier les interventions et travaux à réaliser</p> <p>C1.3.1 Réaliser oralement ou par écrit le compte-rendu d'une activité</p>		

	<p>Séquence 2 : Comment réaliser une notice sur un ouvrage ?</p> <p>C1.2.1 Rechercher des informations, identifier leurs sources et apprécier leur pertinence</p> <p>C2.1.3 Prendre en compte les contraintes du projet</p> <p>C2.2.1 Identifier les données nécessaires à l'activité</p> <p>C3.4.1 Rédiger une notice descriptive, renseigner un formulaire</p> <p>C1.3.1 Réaliser oralement ou par écrit le compte-rendu d'une activité</p> <p>Séquence 3 : comment représenter graphiquement une partie d'ouvrage ?</p> <p>C1.2.1 Rechercher des informations, identifier leurs sources et apprécier leur pertinence</p> <p>C2.1.1 S'approprier le contenu d'un dossier</p> <p>C2.1.3 Prendre en compte les contraintes du projet</p> <p>C3.5.2 Modéliser tout ou partie du projet</p> <p>C3.5.3 Élaborer un document complémentaire de définition du projet</p> <p>C1.3.1 Réaliser oralement ou par écrit le compte-rendu d'une activité</p> <p>Séquence 4 : comment effectuer des estimations et calculs sur un ouvrage?</p> <p>C1.2.1 Rechercher des informations, identifier leurs sources et apprécier leur pertinence</p> <p>C2.1.1 S'approprier le contenu d'un dossier</p> <p>C2.2.1 Identifier les données nécessaires à l'activité</p> <p>C2.2.2 Hiérarchiser les critères de choix</p> <p>C3.2.1 Effectuer les mesures et leur contrôle</p> <p>C3.6.1 Établir un avant-métré ou un métré</p> <p>C3.6.2 Établir un estimatif</p> <p>C1.3.1 Réaliser oralement ou par écrit le compte-rendu d'une activité</p>
--	--

DP 4 : Référentiel des activités professionnelles Bac. Pro TEBEE (option A)

DETAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES / PHASES D'UN PROJET

PHASE 1	ELABORATION D'UN PROJET	
Activité 1-1 : Relevé d'ouvrage	TÂCHES : - Effectuer un relevé d'ouvrage - Rédiger une notice descriptive - Produire des documents graphiques, écrits...	3 2 3
Activité 1-2 : Finalisation du projet	TÂCHES : - Analyser la faisabilité du projet retenu - Produire des documents graphiques, écrits - Rédiger des prescriptions (notice descriptive, éléments de CCTP) - Traduire graphiquement les choix techniques retenus	2 3 2 2
PHASE 2	OFFRE DE PRIX	
Activité 2-1 : Préparation de l'offre de prix	TÂCHES : - Analyser les caractéristiques du projet défini par le dossier - Quantifier les ouvrages - S'informer auprès des fabricants, fournisseurs, partenaires, co-traitants, sous-traitants	3 3 3
Activité 2-2 : Établissement de l'offre de prix	TÂCHES : - Consulter des fournisseurs, partenaires, co-traitants, sous-traitants - Établir les prix unitaires - Estimer les ouvrages, les travaux, les interventions... - Rédiger le devis estimatif, l'offre de prix	3 3 3 2
PHASE 3	PREPARATION DES TRAVAUX	
Activité 3-1 : Finalisation du dossier d'exécution	TÂCHES : - Collecter et vérifier les pièces contractuelles du marché - Analyser le dossier du marché de travaux - Produire des pièces complémentaires (écrites et/ou graphiques) - Actualiser et compléter les offres des fournisseurs, partenaires, co-traitants, sous-traitants...	2 3 3 2
Activité 3-2 : Planification de travaux	TÂCHES : - Prévoir les besoins en matériels et en matériaux - Prévoir les besoins en main d'œuvre - Établir un planning d'intervention	3 2 3
Activité 3-3 : Organisation de l'intervention	TÂCHES : - Effectuer les démarches réglementaires d'ouverture de chantier - Identifier et intégrer les contraintes liées à l'environnement du site	2 2
PHASE 4	EXECUTION DE TRAVAUX	
Activité 4-1 : Suivi de chantier	TÂCHES : - Assister aux réunions de chantier et rendre compte - Pointer l'avancement des travaux et actualiser le planning - Préparer ou contrôler les situations de travaux - Vérifier les consommations et gérer les approvisionnements - Participer à la gestion du compte inter-entreprises - Contrôler les prestations - Quantifier et chiffrer les travaux supplémentaires	2 3 3 3 2 2 3
Activité 4-2 : Livraison de l'ouvrage	TÂCHES : - Préparer la réception des travaux - Préparer des éléments du Dossier d'Ouvrage Exécuté et du Dossier d'Intervention Ultime sur Ouvrage	2 2

CORRESPONDANCE ACTIVITES PROFESSIONNELLES / COMPÉTENCES

CAPACITES GENERALES		COMPETENCES	ACTIVITES PROFESSIONNELLES									
			Relevé d'ouvrage	Finalisation du projet	Préparation de l'offre de prix	Établissement de l'offre de prix	Finalisation du dossier d'exécution	Planification des travaux	Organisation de l'intervention	Suivi de chantier	Livraison de l'ouvrage	
			1-1	1-2	2-1	2-2	3-1	3-2	3-3	4-1	4-2	
C1	S'informer Communiquer	C11	Participer à un collectif de travail	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C12	Collecter et gérer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C13	Rendre compte oralement	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C14	Rédiger un compte-rendu, une notice	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C15	Utiliser les outils de communication	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	Analyser	C21	Analyser un dossier	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C22	Décomposer un projet en ouvrages	X	X	X			X		X	
		C23	Proposer une solution à un problème identifié		X				X	X		
		C24	Vérifier économiquement le choix technique retenu			X	X		X		X	
C3	Produire	C31	Effectuer un relevé d'ouvrage	X								X
		C32	Traduire graphiquement une solution technique	X	X			X		X		
		C33	Rédiger une notice descriptive	X	X			X		X		
		C34	Réaliser un devis quantitatif			X						X
		C35	Réaliser un devis estimatif				X					X
		C36	Établir et actualiser un planning d'intervention						X			
		C37	Prévoir les besoins de la réalisation						X	X		
C4	Contrôler	C41	Ordonnancer et actualiser un dossier		X	X	X	X		X		X
		C42	Suivre la gestion économique du chantier				X	X			X	
		C43	Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations					X			X	X

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES / PHASES D'UN PROJET

PHASE 1	L'avant-projet	
Activité 1-1 : <i>L'esquisse, les études préliminaires et le diagnostic</i>	TÂCHES : - Effectuer un relevé d'ouvrage - Rédiger des éléments d'une notice descriptive de l'existant - Mettre au net et compléter des documents graphiques d'esquisses - Réaliser une maquette sommaire et des dessins de rendu - Effectuer les calculs de surfaces.	3 2 3 3 3
Activité 1-2 : <i>L'avant-projet sommaire</i>	TÂCHES : - Rechercher et classer la documentation spécifique au projet - Produire des documents graphiques d'APS en 2D et 3D - Rédiger une notice descriptive des choix architecturaux - Vérifier et confirmer les calculs de surfaces	3 3 2 3
Activité 1-3 : <i>L'avant-projet définitif</i>	TÂCHES : - Analyser la compatibilité entre choix architecturaux et techniques - Produire des documents graphiques architecturaux - Transcrire les détails techniques et constructifs - Établir un quantitatif et une estimation au ratio	2 3 2 3
Activité 1-4 : <i>Les autorisations de construire</i>	TÂCHES : - Établir les documents graphiques des dossiers d'autorisations spécifiques (permis de démolir, de construire, etc.) - Renseigner les documents administratifs - Constituer les dossiers d'autorisations spécifiques	3 2 2
PHASE 2	Le projet	
Activité 2-1 : <i>Les études de projet</i>	TÂCHES : - Collecter l'ensemble des documents techniques définissant le projet - Produire les documents graphiques composant le dossier du projet - Produire des documents de synthèse, de repérage, des nomenclatures - Traduire graphiquement un planning enveloppe	3 3 3 3
Activité 2-2 : <i>L'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux.</i>	TÂCHES : - Collecter et classer les pièces composant le DCE - Vérifier la cohérence des pièces composant le DCE - Assurer le suivi de la consultation - Analyser comparativement les offres des entreprises - Ajuster et finaliser le projet pour la constitution du dossier de marché	3 2 2 2 2
PHASE 3	La réalisation	
Activité 3-1 : <i>Les plans d'exécution préalables au démarrage des travaux</i>	TÂCHES : - Collecter les documents des entreprises, des bureaux d'études et de contrôle - Traduire graphiquement des choix techniques retenus - Produire des documents graphiques (plans de détails complémentaires...)	3 3 3
Activité 3-2 : <i>La direction de l'exécution des marchés de travaux</i>	TÂCHES : - Mettre à jour le dossier d'exécution de l'ouvrage - Pointer l'avancement des travaux et actualiser le calendrier de travaux - Assister aux réunions de chantier et rendre compte - Effectuer le relevé des ouvrages exécutés - Établir des documents modificatifs - Collecter les pièces nécessaires au règlement des situations de travaux	3 2 2 3 2 3
Activité 3-3 : <i>La réception et la livraison des ouvrages</i>	TÂCHES : - Préparer les opérations préalables à la réception des travaux - Contrôler les travaux conduisant aux levées de réserves et rendre compte - Finaliser le DOE - Assurer le suivi du parfait achèvement de l'ouvrage	3 2 3 2

		ACTIVITES PROFESSIONNELLES									
		L'esquisse, les études préliminaires et le diagnostic	L'avant-projet sommaire	L'avant-projet définitif	L'autorisation de construire	Les études du projet	L'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux	Les plans d'exécution préalables au démarrage des travaux	La direction de l'exécution des marchés de travaux	La réception et la livraison des ouvrages	
		1-1	1-2	1-3	1-4	2-1	2-2	3-1	3-2	3-3	
CAPACITES GENERALES	COMPETENCES										
C1	S'informer Communiquer	C 1.1	Participer à un collectif de travail	X	X	X	X	X	X	X	X
		C 1.2	Collecter et gérer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X
		C 1.3	Rendre compte oralement	X	X	X	X	X	X	X	X
		C 1.4	Rédiger un compte-rendu, une note interne	X	X	X	X	X	X	X	X
		C 1.5	Utiliser les outils de communication	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	Analyser	C 2.1	Analyser un dossier	X	X	X	X	X	X	X	
		C 2.2	Vérifier la cohérence du projet architectural avec les contraintes réglementaires et techniques	X	X	X	X		X		
		C 2.3	Proposer une solution à un problème identifié	X	X	X	X	X		X	X
C3	Produire	C 3.1	Effectuer un relevé d'ouvrage	X						X	X
		C 3.2	Rédiger une notice descriptive	X	X	X	X	X		X	
		C 3.3	Établir une estimation sommaire	X	X					X	
		C 3.4	Traduire graphiquement une solution technique et architecturale		X	X		X		X	
		C 3.5	Rédiger une notice architecturale	X	X	X					
		C 3.6	Élaborer des éléments de présentation architecturale	X	X	X	X	X			
		C 3.7	Réaliser une maquette d'étude	X	X	X		X		X	
		C 3.8	Établir, exploiter et actualiser un calendrier prévisionnel			X		X	X		X
C4	Contrôler	C 4.1	Ordonner et actualiser un dossier	X	X	X	X	X	X	X	
		C 4.2	Suivre la gestion économique d'un projet					X		X	X
		C 4.3	Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations							X	X

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

DP 6 : Référentiel des activités professionnelles Bac. Pro TGT

Domaine 1 – topographie

Activités	Tâches
1-1 – analyse du dossier	1-1-1 Analyser les caractéristiques de la commande 1-1-2 Rechercher les éléments de rattachement 1-1-3 Localiser et identifier les réseaux auprès des services gestionnaires 1-1-4 Effectuer les démarches réglementaires
1-2 – préparation de l'intervention	1-2-1 Préparer et contrôler le matériel topographique 1-2-2 Vérifier et compléter l'équipement de base 1-2-3 Exécuter les calculs préparatoires 1-2-4 Transférer les données dans l'instrument
1-3 – lever	1-3-1 Reconnaître le terrain 1-3-2 Mettre en œuvre les dispositions de sécurité 1-3-3 Établir les croquis de terrain 1-3-4 Mettre en œuvre le matériel 1-3-5 Effectuer et collecter les mesures
1-4 – implantation	1-4-1 Reconnaître le terrain 1-4-2 Mettre en œuvre les dispositions de sécurité 1-4-3 Mettre en œuvre le matériel 1-4-4 Planter et matérialiser les points 1-4-5 Vérifier l'implantation 1-4-6 Etablir un procès-verbal d'implantation ou de piquetage
1-5 – traitement des données	1-5-1 Transférer et sauvegarder les mesures collectées 1-5-2 Traiter numériquement les mesures 1-5-3 Exploiter les données préexistantes 1-5-4 Contrôler l'homogénéité et la précision 1-5-5 Traiter graphiquement les données

Domaine 2 – foncier

Activités	Tâches
2-1 – préparation d'opération	2-1-1 Analyser les caractéristiques de la commande 2-1-2 Rechercher les éléments permettant d'instruire le dossier 2-1-3 Effectuer les démarches administratives
2-2 – reconnaissance de limites	2-2-1 Reconnaître et participer à l'analyse des éléments de possession 2-2-2 Matérialiser les limites 2-2-3 Préparer le procès-verbal et faire acte de conservation
2-3 – division parcellaire	2-3-1 Participer à l'élaboration d'un projet de division 2-3-2 Matérialiser la division 2-3-3 Rédiger les pièces définitives
2-4 – techniques immobilières relatives à la copropriété	2-4-1 Participer à l'élaboration d'un état descriptif de division 2-4-2 Rédiger les pièces réglementaires

Domaine 3 – urbanisme, paysage et aménagement

Activités	Tâches
4-1 – production de documents administratifs	4-1-1 Collecter des informations et des documents auprès des interlocuteurs compétents 4-1-2 Renseigner un formulaire administratif 4-1-3 Constituer le dossier des pièces accompagnant le formulaire
4-2 – conception des opérations d'aménagement	4-2-1 Collecter les documents et participer à leur analyse 4-2-2 Participer à l'élaboration des documents 4-2-3 Effectuer les calculs correspondants
4-3 – conception d'un projet d'infrastructures	4-3-1 Vérifier la faisabilité technique et administrative 4-3-2 Collecter les données 4-3-3 Participer à l'élaboration de documents techniques et administratifs 4-3-4 Établir un avant-métré

Domaine 4 – interventions spécifiques

Activités	Tâches
5-1 – géomatique	5-1-1 Numériser des documents 5-1-2 Assembler et géo-référencer 5-1-3 Alimenter une base de données et/ou un Système d'Information Géographique 5-1-4 Extraire des informations d'une base de données et/ou d'un Système d'Information Géographique
5-2 – imagerie numérique et photogrammétrie terrestre	5-2-1 Participer aux activités liées à une mission de prise de vues 5-2-2 Traiter et exploiter une prise de vue

Mise en relation des tâches et des compétences

Capacités générales		Compétences	Activités professionnelles															
			1-1	1-2	1-3	1-4	1-5	2-1	2-2	2-3	2-4	4-1	4-2	4-3	5-1	5-2		
C1	S'informer, communiquer	C1.1 Participer à un collectif de travail		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.2 Collecter et gérer des informations	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C1.3 Identifier les aspects juridiques du dossier	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X			
		C1.4 Élaborer un document (écrit et/ou graphique)	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.5 Utiliser les outils de communication	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		C1.6 Rendre compte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	Analyser préparer	C2.1 Analyser un dossier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
		C2.2 Choisir les éléments techniques, numériques et /ou graphiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
		C2.3 Élaborer une méthode		X	X	X	X	X	X	X			X	X				
C3	Produire	C3.1 Adapter le protocole de réalisation			X	X	X	X	X	X	X		X	X				
		C3.2 Effectuer des mesures, lever, implanter			X	X			X	X	X							
		C3.3 Exploiter des mesures de terrain		X	X	X	X		X		X							
		C3.4 Conduire un calcul		X			X	X		X	X	X	X	X				
		C3.5 Réaliser des croquis de terrain			X	X			X	X	X							
		C3.6 Réaliser des documents graphiques	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	
C4	Contrôler	C4.1 Suivre la gestion du matériel topographique		X														
		C4.2 Vérifier les instruments		X														
		C4.3 Assurer son autocontrôle		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
		C4.4 Vérifier la conformité de sa prestation avec la demande	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

DP 7 : Référentiel Bac. Pro TEBEE – Compétence 3.4

Compétence C 3.4 : Réaliser un devis quantitatif		
Réaliser un avant-métré, un métré en calculant les quantités d'ouvrages élémentaires		
Être capable de	Conditions ressources	Critères d'évaluation
- Élaborer l'avant-métré, le métré des ouvrages élémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une description succincte d'un ouvrage élémentaire et le localiser • Calculer les quantités d'ouvrages élémentaires - Utiliser les techniques de mesure - Établir le devis quantitatif - Établir et quantifier des attachements - Établir un quantitatif d'heures	Dossier technique du projet (plans, pièces écrites,) Dossier d'études (relevés, notice, diagnostic) Dossier d'exécution REEF, Avis Techniques Bordereau de prix Documentations techniques des fabricants Bordereau de temps unitaires Besoin en main d'œuvre par corps d'état Logiciel adapté Table à digitaliser...	Les documents permettent une vérification et une exploitation rapide La présentation est cohérente, claire et précise La rédaction est en adéquation avec les pièces écrites (libellés, ordonnancement...) Les calculs présentés sur le papier minute sont exacts et cohérents

DP 8 : Évaluation 01 - TBEE

Quantitatif Bardage

Évaluation n°01

NOM : _____ PRENOM : _____ CLASSE : _____ DATE : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes technicien en études de prix dans une entreprise de BARDAGE, votre supérieur vous demande de vous occuper personnellement du quantitatif et de préparer le devis quantitatif pour le projet de construction de locaux scolaires et d'amphithéâtre.

CONTRAT

ON DONNE :

- La présente fiche contrat ;
- Les plans de façades ;
- L'extrait du CCTP du lot BARDAGE

ON EXIGE :

- Une rédaction en adéquation avec les pièces écrites ;
- Des calculs présentés sur feuille minutes, exacts ;
- Unité correcte ;
- Respect des décimales en fonction de l'unité.

COMPETENCES EVALUEES :

Compétences	Très bonne maîtrise	Maîtrise satisfaisante	Maîtrise fragile	Maîtrise insuffisante	Note
C 3.4.1 Etablir l'avant métré					/15
C 3.4.3 Etablir le devis quantitatif					/5
					/20

ON DEMANDE

- Réaliser l'avant métrés des articles 7.4.2.1 et 7.4.2.2 du CCTP sur feuille minutes avec repérage par façade ;
- Elaborer le devis quantitatif à partir des quantités calculées.

EXTRAIT DU CCTP

7.4.2 Bardage simple peau isolé

Fourniture et pose de bardage simple peau conformément à l'avis technique 2/16-1731, comprenant :

- Ossature de support verticale en profilés d'aluminium fixée sur support maçonné du lot GROS OEUVRE ;
- Isolation par panneaux rigides en laine de roche ;
- Peau extérieure par panneaux ALUCOBOND ;
- Compris accessoires de finition tels que pièces pour pénétrations (ossature auvent, escaliers métalliques, etc.), renforts pour fixation d'appareils d'éclairage en façades, ainsi que toutes sujétions de pose.

7.4.2.1 PANNEAUX EN LAINE DE VERRE

Fourniture et pose de panneaux isolants en laine de verre rigide de type ISOFAÇADE 32 R de chez ISOVER ayant les caractéristiques suivantes :

- Epaisseur : 160 mm
 - Réaction au feu (Euroclasse) : A1
 - Conductivité thermique : 0,032 W/m.K
 - Isolant comportant un pare-vapeur, disposé verticalement entre les lèvres des plateaux et l'ossature.
 - Résistance thermique minimum de l'ensemble : 5,00 m².C°/W conformément à la notice thermique.
- Compris toutes sujétions permettant le maintien des panneaux, de découpes et de mise en œuvre.

Localisation : Suivant plans architecte pour l'isolation extérieure de l'ensemble de la façade.

Mode de métrés : m²

7.4.2.2 PANNEAUX DE BARDAGE

Fourniture et pose de panneaux de bardage de type ALUCOBOND A2 ou équivalent, comprenant :

- Ossature en aluminium conformément à l'AT, entraxe maximum des montants 1300 mm. Fixation au support maçonné par pattes-équerrés. Compris note de calcul justifiant de la prise en compte des charges verticales.
- Tous renforts nécessaires pour la fixation d'éclairage, signalétique, grille de ventilation, etc. ;
- Profils porteurs en pied de bardage avec joint d'étanchéité ;
- Panneaux composite ALUCOBOND de 4 mm d'épaisseur, constitués d'une âme composée d'un produit minéral avec un liant thermoplastique, de couleur granité gris et blanc,
- Calepinage : suivant plan architecte et étude technique de l'entreprise.
- Joint creux entre panneaux, fixations entre panneaux par goujons conformément aux détails architecte.
- Compris toutes sujétions de pose et de mise en œuvre, tels que réservations et découpes pour les ouvrages encastrés dans le bardage, profils de fixations et de finition assortis.
- Référence : White Silver de chez ALUCOBOND ou équivalent.

- Largeur des panneaux d'angles et d'encadrements de châssis proche des dimensions standards, à finaliser suivant plan d'exécution.

Mise en œuvre suivant préconisations du fabriquant.

7.4.2.2.1 Type A – Plan

Panneaux de bardage plans disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 220 cm

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type A plans.

Mode de métrés : U

7.4.2.2.2 Type A – Postformé

Panneaux de bardage postformé disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 220 cm

- Postformage comportant pliage en diagonal formant 2 pans en relief.

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type A postformé.

Mode de métrés : U

7.4.2.2.3 Type B – Plan

Panneaux de bardage plans disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 330 cm

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type B plans.

Mode de métrés : U

7.4.2.2.4 Type B – Postformé

Panneaux de bardage postformé disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 330 cm
- Postformage comportant pliage en diagonal formant 2 pans en relief.

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type B postformé.

Mode de métrés : U

7.4.2.2.5 Type C – Plan

Panneaux de bardage plans disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 440 cm

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type C plans.

Mode de métrés : U

7.4.2.2.6 Type C – Postformé

Panneaux de bardage postformé disposés horizontalement ou verticalement, de caractéristiques suivantes :

- 110 x 440 cm
- Postformage comportant pliage en diagonal formant 2 pans en relief.

Localisation : Suivant plans de calepinage et détails architecte, pour les panneaux de type C postformé.

Mode de métrés : U

DEVIS QUANTITATIF

Désignation des ouvrages	Unité	Quantités	Prix Unitaire (P.U.)	TOTAUX en €
Bardage simple peau isolé				
Montant total € HT				
TVA 20%				
Montant total € TTC				

AVANT METRE

Quantité	
U	
Désignation	
Repère	
Croquis	

Waïssulah Z - 1TBEE

IV. AVANT METRE

Croquis	Repère	Désignation	U	Quantité
	7.4.2.1	PANNEAUX EN LAINE DE ROCHE ➤ Façade Ouest $34,40 \times 9,00 = 336,60 \text{ m}^2$ Déduction des menuiseries 1 $6,75 \times 5,50 = 37,13 \text{ m}^2$ 2 $12,10 \times 2,20 = 26,62 \text{ m}^2$ 3 $5,50 \times 2,40 = 13,20 \text{ m}^2$ 4 $2,00 \times 2,70 = 5,40 \text{ m}^2$ 5 $8,80 \times 2,20 = 19,36 \text{ m}^2$ 6 $2,20 \times 2,40 = 5,28 \text{ m}^2$ 7 $3,30 \times 2,40 = 7,98 \text{ m}^2$ ----- $221,64 \text{ m}^2$ ➤ Façade Est $37,38 \times 9,00 = 336,42 \text{ m}^2$ Déduction des menuiseries 8 $8,80 \times 2,20 = 19,36 \text{ m}^2$ 9f9 $1,10 \times 2,35 = 12,93 \text{ m}^2$ 10 $2,00 \times 2,70 = 5,40 \text{ m}^2$ 11 $2,00 \times 2,35 = 4,70 \text{ m}^2$ 12 $9,90 \times 2,20 = 21,78 \text{ m}^2$ 13 $4,40 \times 2,20 = 9,28 \text{ m}^2$ ----- $262,57 \text{ m}^2$ ➤ Façade Sud $19,80 \times 9,00 = 178,20 \text{ m}^2$ Déduction des menuiseries $17,67 \text{ m}^2$ $5,17 \text{ m}^2$ $2,59 \text{ m}^2$ ----- $152,77 \text{ m}^2$		

Evaluation 01_1TBEE

Croquis	Repère	Désignation	U	Quantité
	7.4.2.1	SUITE PANNEAUX EN LAINE DE ROCHE ➤ Façade Nord $19,94 \times 9,00 = 179,46 \text{ m}^2$ Déduction des menuiseries $10,89 \text{ m}^2$ $59,40 \text{ m}^2$ ----- $109,17 \text{ m}^2$ TOTAL = 746,15	m^2	746,15
	7.4.2.2	PANNEAUX DE BARDAGE Type A - Plan Ouest : 30 u ; Est : 29 u ; Sud : 28 u ; Nord : 11 u TOTAL = 98 u	u	98
	7.4.2.2.1	Type A - Postformé Ouest : 12 u ; Est : 9 u ; Sud : 10 u ; Nord : 3 u TOTAL = 34 u	u	34
	7.4.2.2.2	Type B - Plan Ouest : 20 u ; Est : 26 u ; Sud : 12 u ; Nord : 11 u TOTAL = 69 u	u	69
	7.4.2.2.3	Type B - Postformé Ouest : 7 u ; Est : 13 u ; Sud : 3 u ; Nord : 6 u TOTAL = 29 u	u	29
	7.4.2.2.4	Type C - Plan Ouest : 1 u ; Est : 1 u ; Sud : 0 u ; Nord : 2 u TOTAL = 4 u	u	4
	7.4.2.2.5	Type C - Postformé Ouest : 1 u ; Est : 1 u ; Sud : 0 u ; Nord : 0 u TOTAL = 2 u	u	2

Evaluation 01_1TBEE

V. DEVIS QUANTITATIF

Waïssulah Z - 1 TBEE

Désignation des ouvrages	Unité	Quantités	Prix Unitaire (P.U.)	TOTAUX en €
Bardage simple peau isolé				
PANNEAUX EN LAINE DE VERRE	m ²	746,12		
PANNEAUX DE BARDAGE				
Type A - Plan	u	98		
Type A - Postformé	u	34		
Type B - Plan	u	69		
Type B - Postformé	u	29		
Type C - Plan	u	4		
Type C - Postformé	u	2		
Montant total € HT				
TVA 20%				
Montant total € TTC				

V. DEVIS QUANTITATIF

Ulric T - 1 TBEE

Désignation des ouvrages	Unité	Quantités	Prix Unitaire (P.U.)	TOTAUX en €
Bardage simple peau isolé				
Montant total € HT				
TVA 20%				
Montant total € TTC				

BILAN DE COMPÉTENCES

ÉVALUATION N°01

1TBEE

Compétences évaluées
C 3.4.1 Établir l'avant métré
C 3.4.3 Établir le devis quantitatif

Bilan de compétences

16 élèves	C 3.4.1	C 3.4.3
Bilel A	Abs	Abs
Enzo C	MF	MI
Manon C	TBM	TBM
Toufik E	MS	MF
Mazarine G	MS	MS
Maxence G	TBM	TBM
Charlotte G	TBM	TBM
Clayton G	MI	0
Louka J	TBM	TBM
Justine L	MF	MI
Donovan P	MI	MI
Enzo P	TBM	0
Thomas R	MS	0
David T	MF	MI
Ulric T	MS	0
Waisullah Z	TBM	TBM

TBM : + Très bonne maîtrise
MS : ● Maîtrise satisfaisante

MF : ● Maîtrise fragile
MI : ● Maîtrise insuffisante
0 : Aucune évaluation

Analyse

(à réaliser sur copie d'examen)

Remédiation

(à réaliser sur copie d'examen)

DP 11 : Calendrier des PFMP

DP 12 : Extrait du programme de Français de Seconde

Calendrier PFMP

Juillet	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S26	S27	S28	S29	S30
Juin	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S22	S23	S24	S25	S26
Mai	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S18	S19	S20	S21	S22
Avril	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S13	S14	S15	S16	S17
Mars	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S9	S10	S11	S12	S13
Février	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S5	S6	S7	S8	S9
Janvier	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S1	S2	S3	S4	S5
Décembre	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S48	S49	S50	S51	S52
Novembre	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S44	S45	S46	S47	S48
Octobre	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S39	S40	S41	S42	S43
Septembre	1 ^{ère} Trimestre	[Vacances scolaires]				
	2 ^{ème} Trimestre	S35	S36	S37	S38	S39

■ Vacances scolaires et weekends
 X PFMP

Le français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Le programme fixe :

- trois objets d'étude en classe de seconde : « Devenir soi : écritures autobiographiques » ; « S'informer, informer : les circuits de l'information » ; « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » ;
- deux objets d'étude en classe de première : « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » ; « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » ;
- un objet d'étude en classe terminale : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique ».

À ces objets d'étude s'ajoute, pour les trois années de formation, une perspective d'étude (« Dire, écrire, lire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi, pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

DP 13 : Extraits référentiels TBEE , TBAA, TGT – Épreuve E31

- Extrait des référentiels TB (Option A, TBEE et Option B, TBAA)

SOUS-ÉPREUVE E.31

UNITÉ U.31

PRÉSENTATION D'UNE ACTIVITÉ DE SUIVI DE CHANTIER

COEFFICIENT : 2

CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur les activités du candidat en entreprise soit au cours de sa période de formation en milieu professionnel, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'utilisation des outils et techniques de communication habituellement utilisés dans les entreprises pour rendre compte du travail réalisé.

Le candidat doit rendre compte de son activité en entreprise au travers d'un dossier et de sa présentation orale. Le dossier présente les activités pratiquées par le candidat en entreprise en lien avec le référentiel du domaine professionnel.

MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé de deux enseignants, dont au moins un professeur d'enseignement professionnel, ainsi que d'un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

Le rapport d'activités

Le rapport rédigé par le candidat porte sur les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel et est composé de deux parties :

1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise.
2. Compte rendu d'activités menées en milieu professionnel par le candidat.

Ce rapport d'activité dont le volume, annexes comprises ne dépassera pas 30 pages, sera mis à disposition des membres du jury, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, huit jours avant la date de l'évaluation. Pour la présentation, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

Les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel :

1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise :

Le candidat résume ici l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies pendant la période de formation en milieu professionnel du point de vue :

- des activités,
- des moyens techniques mis en œuvre,
- des méthodes utilisées.

2. Compte rendu d'activité par le candidat :

Dans cette partie, le candidat présente l'activité qu'il a choisi de développer parmi celles auxquelles il a participé. Il s'agit de faire la description et l'analyse critique d'un procédé, d'une technique de construction, ou des activités relevant du suivi d'un chantier.

La présentation orale du rapport

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, sera d'une durée maximale de **10 minutes**. Il sera suivi de **10 minutes** d'interrogation par le jury.

Exposé du compte-rendu :

Durée **10 minutes**. Le candidat expose oralement le compte-rendu des activités auquel il a participé : description et analyse critique d'un procédé, d'une technique de construction, ou activités relevant du suivi d'un chantier.

Entretien avec la commission d'interrogation :

A l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification, durée **10 minutes**.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification du domaine professionnel). L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

Compétences TBAA :

- C 1.1** : Participer à un collectif de travail
- C 1.2** : Collecter et gérer des informations
- C 1.3** : Rendre compte oralement
- C 1.4** : Rédiger un compte rendu, une notice
- C 1.5** : Utiliser les outils de communication
- C 4.1** : Ordonner et actualiser un dossier
- C 4.3** : Vérifier la conformité de l'ouvrage et des prestations

Compétences TBEE :

- C1.1 : Participer à un collectif de travail
- C1.2 : Collecter et gérer des informations
- C1.3 : Rendre compte oralement
- C1.4 : Rédiger un compte rendu, une notice
- C1.5 : Utiliser les outils de communication
- C4.1 : Ordonner et actualiser un dossier

- Extrait du référentiel TGT

Sous-épreuve E.31 - Présentation d'un dossier d'activités

Unité U.31 / Coefficient 2

Contenu de la sous-épreuve

Cette épreuve s'appuie sur les activités du candidat en entreprise soit au cours de sa période de formation en milieu professionnel, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées à l'utilisation des outils et techniques de communication habituellement utilisés dans les entreprises pour rendre compte du travail réalisé.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C1.1** : Participer à un collectif de travail
- C1.5** : Utiliser les outils de communication
- C1.6** : Rendre compte

Le candidat doit rendre compte de son activité en entreprise au travers d'un dossier et de sa présentation orale. Le dossier présente les activités pratiquées par le candidat en entreprise en lien avec le référentiel du domaine professionnel.

Mode d'évaluation

L'évaluation s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise réalisé à titre individuel par le candidat et sa présentation orale devant un jury composé d'au moins un professeur d'enseignement professionnel ainsi que d'un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

Le rapport d'activités

Le rapport rédigé par le candidat est composé de :

Les activités professionnelles exercées en milieu professionnel.

1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise.
2. Compte rendu d'activités menées en milieu professionnel par le candidat.

Ce rapport d'activité dont le volume, annexes comprises, ne dépassera pas 30 pages, sera mis à disposition des membres du jury, selon les conditions fixées par les services rectoraux des examens et concours, huit jours avant la date de l'évaluation. Pour la présentation, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

Le rapport d'activité comprend deux parties :

1. Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise : Le candidat résume ici l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies pendant la période de formation en milieu professionnel du point de vue :

- des activités,
- des moyens techniques mis en œuvre,
- des méthodes utilisées.

2. Compte rendu d'activité par le candidat : Dans cette partie, le candidat présente l'activité qu'il a choisie de développer parmi celles auxquelles il a participé. Il s'agit de faire la description et l'analyse technique et/ou juridique d'une intervention qu'il a réalisée ou à laquelle il a participé.

La présentation orale du rapport

Exposé du compte rendu : durée 10 minutes

Le candidat expose oralement le compte rendu des activités (partie 2 du rapport) : description et analyse technique et/ou juridique d'une intervention qu'il a réalisée ou à laquelle il a participé.

Entretien avec la commission d'interrogation : durée 10 minutes

À l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur les aspects techniques et/ou juridiques de l'intervention présentée.

DP

14 : Extrait Vade-mecum "Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle"



Les programmes et référentiels

Le choix d'inscrire la co-intervention dans trois enseignements généraux en baccalauréat professionnel (le français, les mathématiques et la physique-chimie) et dans deux enseignements généraux en CAP (le français et les mathématiques) a des conséquences sur la mise en œuvre des programmes qui devra tenir compte de la mise en cohérence renforcée des enseignements généraux concernés que demande la co-intervention.

Le référentiel des activités professionnelles décrit les activités associées au champ de métier ; en s'appuyant sur ces activités professionnelles, les disciplines générales comme le français, les mathématiques et la physique-chimie contribuent à développer, en situation, des compétences transversales comme le raisonnement, l'argumentation, l'esprit critique, la pratique expérimentale raisonnée, la communication écrite, orale et/ou scientifique, ainsi que la créativité, compétences qui permettront à l'élève de s'adapter aux métiers de demain.



Les grilles horaires

Pour les baccalauréats professionnels, l'horaire attribué aux enseignements en co-intervention est de 71 heures élève sur 3 ans en co-intervention « français et enseignements professionnels » (30h en Seconde, 28h en Première et 13h en Terminale) et de 57 heures élève en co-intervention « mathématiques-sciences et enseignements professionnels » (30h en Seconde, 14h en Première et 13h en Terminale). Pour les CAP, il est de 82,5 heures élève sur 2 ans en co-intervention en « français et enseignements professionnels » (43,5h en première année, et 39h en deuxième année) et de 82,5 heures élève en co-intervention « mathématiques et enseignements professionnels » (43,5h en première année et 39h en deuxième année).

Ce qu'est un enseignement en co-intervention

Une séance d'enseignements professionnels en co-intervention avec le français et/ou les mathématiques ou la physique-chimie, se construit à partir d'une activité professionnelle issue du référentiel des activités professionnelles de la spécialité considérée et vise l'acquisition :

- de compétences (savoir-faire, savoir-être, savoirs associés) relevant du bloc d'enseignement professionnel ;
- de connaissances, compétences et capacités du programme de français et/ou de mathématiques ou de physique-chimie.

Pour la co-intervention avec le français, la situation ou l'activité issue du référentiel des activités professionnelles met en œuvre des compétences du programme de français et s'inscrit dans une culture (culture professionnelle et culture générale) que la co-intervention s'attache à enrichir.

La co-intervention peut être mise en œuvre dans le cadre de séances ponctuelles ou dans celui d'un projet de réalisation qui peut nécessiter de regrouper les heures sur une période donnée ou de les répartir sur un trimestre, un semestre ou l'année entière.

Il s'agit donc d'un travail d'équipe entre deux disciplines différentes pour construire une nouvelle modalité d'enseignement. La co-intervention suppose ainsi un travail de préparation et des temps de concertation qui permettent de construire ensemble les séances.

DP 15 : GLOSSAIRE

Le concept de potentiels d'exploitation pédagogique :

Le potentiel d'exploitation pédagogique est ensemble d'activités professionnelles en rapport avec le métier et qui permet de développer une ou plusieurs séquences pédagogiques.

Le concept de la séquence d'enseignement :

Une séquence d'enseignement est un ensemble continu ou discontinu de **séances**, articulées entre-elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités ou tâche en vue d'atteindre un objectif professionnel.

Le concept de la séance pédagogique :

Une séance pédagogique est un temps d'enseignement qui vise à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. L'ensemble des séances s'inscrit dans une **séquence pédagogique**.

Le concept de la remédiation :

C'est un dispositif pédagogique qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une **évaluation sommative**.

SUJET

Ce sujet s'appuie sur un DOSSIER TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Construction de locaux scolaires et d'un amphithéâtre



N°	ÉTUDES	BARÈME	DURÉE INDICATIVE
1	Seconde famille des métiers EMNB	8 points	2h
2	Profil de classe et remédiation	4 points	1h
3	PFMP / Co-intervention	4 points	1h
4	Visite de chantier	4 points	1h
		20 points	5h

Les 4 études qui composent ce sujet sont indépendantes et doivent être traitées sur des copies séparées.

ÉTUDE 1 : Seconde famille des métiers EMNB

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Vous enseignez à une classe de 16 élèves de **Seconde professionnelle métiers des Études et de la Modélisation Numérique du Bâtiment (EMNB)**.

Dans l'objectif de faire découvrir chaque spécialité de cette famille des métiers, vous proposez des activités différentes par ilots pour chaque spécialité en travaillant simultanément sur une compétence commune.

Votre dossier support des activités pédagogiques proposées est celui de la construction de locaux scolaires et d'un amphithéâtre. Vous disposez des documents déposés dans le cadre du Permis de Construire et du Dossier de Consultation des Entreprises.

DOCUMENTS RESSOURCES À CONSULTER :

DT 1 : Présentation du projet
DT 2 : Plan de masse
DT 3 : Façades
DT 4 : Plan de niveau RdC
DT 5 : Plan de niveau R+1

DP 1 : Présentation de la famille des métiers EMNB
DP 2 : Compétences communes en classe de 2nde famille des métiers
DP 3 : Exemples d'activités proposées en fonction des ouvrages
DP 4 : Extrait du référentiel du Bac Pro TEB, option A - Détails des activités
DP 5 : Extrait du référentiel du Bac Pro TEB, option B - Détails des activités
DP 6 : Extrait du référentiel du Bac Pro TGT - Détails des activités
DP 15 : Glossaire

DOCUMENTS RÉPONSES :

DR 1.1 : Potentiels pédagogiques par spécialité
DR 1.2 : Plan de séquences de formation
DR 1.3 : Fiche de préparation de séquence
DR 1.4 : Fiche de préparation de séance

TRAVAIL DEMANDÉ :

Sur le DR1.1 (à insérer dans la copie de la 1^{ère} étude),

- 1.1** Proposer au minimum 2 thèmes (éléments d'ouvrages étudiés du projet support) par spécialité.
Détaillez au minimum 3 activités en rapport avec chaque thème.

Pour la suite de l'étude, vous ciblez une compétence commune parmi la compétence C3 PRODUIRE.

Sur le DR 1.2 (à insérer dans la copie de la 1^{ère} étude), à partir des potentiels pédagogiques identifiés précédemment,

- 1.2** Établir un plan de séquences de formation (scénario) envisagé en ciblant les ouvrages à étudier par spécialité, en respectant la chronologie d'un projet.
Les compétences travaillées sont communes, seuls les ouvrages étudiés peuvent varier suivant la spécialité.

Sur le DR 1.3 (à insérer dans la copie de la 1^{ère} étude),

- 1.3** Développer une séquence pédagogique parmi le plan de séquence établi en amont.

Sur le DR 1.4 (à insérer dans la copie de la 1^{ère} étude),

- 1.4** Développer une séance pédagogique parmi la séquence développée en détaillant les activités proposées par spécialités pour la même séance.

Sur la copie de la 1^{ère} étude,

- 1.5** Expliquer en quelques lignes, comment vous comptez atteindre l'objectif de la découverte des différentes spécialités par l'ensemble de la classe à l'issue de la séquence.

ÉTUDE 2 : Profil de classe et remédiation

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Vous enseignez à une classe de 16 élèves en **première Bac Professionnel de la spécialité TEBEE** (Technicien d'Études du Bâtiment, option A : Étude et Économie), au premier semestre.

Suite à l'évaluation n°01 (DP 8) d'une durée d'une heure, vous évaluez la compétence C 3.4 Réaliser un devis quantitatif.

DOCUMENTS RESSOURCES À CONSULTER :

DT 3 : Façades

DT 6 : Calepinage des façades

DP 7 : Référentiel BAC PRO TEBEE – Extrait compétences « 3.4 »

DP 8 : Évaluation n°01 – TEBEE

DP 9 : 2 copies significatives d'élèves

DP 10 : Bilan de compétences – Évaluation n°01

DP 15 : Glossaire

TRAVAIL DEMANDÉ :

Sur la copie de la 2^e étude,

- 2.1 Effectuer une analyse quantitative par compétence et niveau d'acquisition sous forme d'un tableau.
- 2.2 Analyser les résultats obtenus et proposer des pistes de remédiations à partir du bilan de compétences fourni (DP10) suite à la correction de l'évaluation. Détailler votre analyse et expliquer les moyens mis en œuvre pour combler les lacunes identifiées en variant les supports et les outils.

ÉTUDE 3 : Période de Formation en Milieu Professionnel

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Vous enseignez à une classe de 15 élèves de **seconde professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**, vous souhaitez préparer vos élèves aux Périodes de Formations en Milieu Professionnel (PFMP).

DOCUMENTS RESSOURCES À CONSULTER :

DP 11 : Le calendrier des PFMP ;

DP 12 : Extrait du programme de Français ;

DP 13 : Extrait du référentiel – Épreuve E31

DP 14 : Extrait Vade-mecum « Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle »

DP 15 : Glossaire

TRAVAIL DEMANDÉ :

Sur la copie de la 3^e étude,

- 3.1 Identifier explicitement les PFMP de votre classe.
- 3.2 Décrire précisément toutes les étapes d'accompagnement de ces PFMP dans le cadre de la co-intervention avec le professeur de Lettres – Histoire - Géographie.
- 3.3 Décrire sous forme d'une progression pédagogique pour les années de première et terminale, les étapes clés et les attendus pour préparer les élèves à l'épreuve E31.

ÉTUDE 4 : Visite de chantier

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Vous avez l'opportunité de visiter le chantier défini par le dossier support avec la classe de votre choix et au stade d'avancement du chantier que vous jugez le plus pertinent.

PRINCIPAUX DOCUMENTS RESSOURCES À CONSULTER :

DT 1 : Présentation du projet

DT 2 : Plan de masse

DT 3 : Façades

DT 4 : Plan de niveau RdC

DT 5 : Plan de niveau R+1

DP 4 : Extrait du référentiel du Bac Pro TEB, option A - Détails des activités

DP 5 : Extrait du référentiel du Bac Pro TEB, option B - Détails des activités

DP 6 : Extrait du référentiel du Bac Pro TGT - Détails des activités

DP 15 : Glossaire

TRAVAIL DEMANDÉ :

Sur la copie de la 4^e étude,

- 4.1 Détailler la préparation de cette visite de chantier en définissant :
 - Le niveau de classe et la spécialité ;
 - L'état d'avancement du chantier ;
 - L'objectif de la visite et les compétences ciblées ;
 - L'organisation, notamment sur l'aspect réglementaire, sécuritaire, transport.
- 4.2 Expliquer au moins 2 pistes d'exploitation pédagogique supplémentaires suite à cette visite de chantier.
Pour chaque piste, vous détaillez :
 - L'objectif pédagogique ;
 - Le lien avec le référentiel (savoirs ou compétences) ;
 - Le lien avec la réalité professionnelle (ressources, moyens, outils, intervenants, etc.)

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR 1.1 – Potentiels pédagogiques par spécialité

Spécialités	Thèmes (Éléments d'ouvrages étudiés du projet support)	Activités professionnelles
TEBEE	-	- - -
	-	- - -
TEBAA	-	- - -
	-	- - -
TGT	-	- - -
	-	- - -

DR 1.2 – Plan de sequences de formation

	TEBEE	TEBAA	TGT
Éléments d'ouvrages étudiés du projet support (thèmes)			
Séquence n°01			
Les compétences travaillées			
Séquence n°02			
Les compétences travaillées			
Séquence n°03			
Les compétences travaillées			
Séquence n°04			
Les compétences travaillées			

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DR 1.4

Dossier support :	FICHE DE PRÉPARATION DE SÉANCE N° ...		Classe :
Séquence (n° et nom) :			
Compétences visées :	Objectif :	Durée :	
	TEBEE	TEBAA	TGT
Situation professionnelle :			
Ressources / matériels :			
Activités professeur			
		Activités élèves	